

POLÉMIQUE

Salles-la-Source

Toujours la cascade

La polémique autour de la cascade de Salles-la-Source ne risque pas de se tarir. De conférences de presse en rapports, de documents enfouis en actions devant les tribunaux, les protagonistes ne lâchent pas le morceau. Et surtout pas l'association *Les amis de la cascade* qui voudrait bien que l'exploitant d'une microcentrale qui menace le débit de la fameuse cascade cesse son activité.

Pour l'instant, d'ailleurs, les événements semblent donner raison à l'association, même si, tout récemment, elle a encore dû faire face à un épisode tumultueux.

En effet, une décision de Justice avait donné pour date butoir le 20 novembre dernier au ministère des Finances pour fournir certaines pièces du dossier. C'est-à-dire la lettre du possesseur de la microcentrale dans laquelle il affirmait son intention de poursuivre l'exploitation (il devait avoir fait cela avant le 31 décembre 1998). Ce courrier qui semblait ne jamais avoir existé, aurait ainsi été retrouvé « par miracle » (dit l'association).

L'association demande donc qu'on lui fournisse les preuves de l'authenticité des documents retrouvés aussi tardivement. La procédure continue.